LE MÉRUVIEN







Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le printemps est venu. Certes il a un peu de mal à s'installer au niveau de la météo mais le calendrier nous l'indique bel et bien. Nous avons eu la fierté en octobre dernier de recevoir la seconde fleur du concours des Villes et Villages Fleuris. D'abord un rêve, beaucoup de travail et de mobilisation pour arriver à ce résultat. Vous pouvez contribuer à cet embellissement par le fleurissement de vos balcons et de vos jardins. C'est le sens du concours que nous avons lancé et je ne peux que vous engager à vous inscrire. Vos efforts et les nôtres se conjugueront ainsi pour un objectif commun : l'amélioration de notre cadre de vie.

Mais je souhaiterais aller plus loin en vous associant à la végétalisation de l'espace public : en pied de façades et en fond de trottoirs, aux pieds des arbres, dans des petits délaissés de terrain... Cette démarche est en cohérence avec la renaturation de notre centre-ville. Les vertus sont multiples. La première c'est de créer des lieux de bien être mais c'est également un moyen de lutter contre le réchauffement climatique, de favoriser la biodiversité et le ruissellement de l'eau, de contribuer à la décarbonation.

En venant en centre-ville, vous mesurez la transformation en cours mais projetez-vous encore en imaginant des espaces privés soignés, des pieds de façade et les pourtours des arbres fleuris... C'est un beau projet que je vous invite à porter ensemble.

Le schéma d'un service espaces verts communal, intervenant exclusif, est dépassé. De nombreuses villes ont sauté le pas et ont développé des projets incluant les habitants. Le mandat des membres du comité de participation citoyenne vient de s'achever. Celuici nous a aidé à affiner le projet d'aménagement réalisé rue Jean Jaurès au niveau du pont de chemin de fer, nous a suggéré l'aménagement en cours rue des Martyrs pour sécuriser les piétons et a posé les jalons de projets à travailler pour créer des circulations pédestres entre le quartier des Villages et le centre-ville. La préoccupation environnementale très présente dans ce dernier projet me laisse espérer un appui du futur comité de participation pour associer les habitants à l'évolution de notre cadre de vie

J'en appelle enfin à la responsabilité des uns et des autres pour préserver celui-ci en respectant les règles relatives aux déchets. Nous bénéficions désormais du service d'une déchetterie à nos portes. Appel également en direction des maîtres de chiens, les espaces verts et les espaces publics ne sont pas des crottoirs et doivent être respectés tout comme leurs usagers.

Nous sommes toutes et tous par nos comportements les acteurs de notre quotidien.

Nathalie Ravier

Maire de Méru Chevalier de l'ordre national du Mérite



ÇA S'EST PASSÉ À MÉRU

P 2 et 23

CADRE DE VIE

P 4 et 5

Requalification du centre-ville : les travaux en photos Concours des jardins et balcons fleuris Rappel des règles de bon voisinage

POLITIQUE DE LA VILLE

P 6 et 7

Politique de la Ville : Le nouveau contrat de ville 2024-2030 vient d'être voté!

ENFANCE - JEUNESSE

P 8 et 9

Le dossier unique d'inscriptions : inscriptions aux activités extra et péri-scolaires 2024 : 2025

Inscriptions aux ACM d'été

Sondage pour l'ouverture d'une nouvelle structure ieunesse

SÉCURITÉ

P 10

Trottinettes électriques : des règles à respecter

CULTURE - ANIMATIONS

P 11 à 18

Ca bouge à Méru L'Agenda méruvien Entre nous

VIE ASSOCIATIVE

Rotary Club Méru - Chambly

COMMERCE

P 19 Commerces : les nouveautés

VIE MUNICIPALE - CITOYENNETÉ

P 20 et 21

Démocratie participative : renouvellement du Comité de participation citoyenne Élections européennes

SANTÉ - CARNET -NUMÉROS UTILES

P 22

Retrouvez les dates de permanences de vos élus, de vos réunions publiques, vos promenades de quartier

et des conseils municipaux dans la rubrique Entre nous... Le Méruvien Directrice de la publication Nathalie Ravier Rédaction/Maquette

Crédit Photo Service Communication / Adobe Stock Impression

Imprimerie RAS Tirage: 6700 ex Ce journal est imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales

Flore Boisset-Giraud

Méru sur Internet : http://www.ville-meru.fr Courriel: services@ville-meru.fr



forêts gérées durablement et de

Requalification du centre-ville

Les travaux en photos

Les travaux autour de la Tour des Conti et de la Place du 14 juillet sont à présent quasiment achevés. L'installation du mobilier a débuté avec les premiers bancs. Le chantier est désormais concentré de part et d'autre de la Mairie jusque fin mai.





Après dépose des anciens revêtements, les canalisations et les branchements d'eau potable ont été changés à neuf de part et d'autre de la Mairie.

Les massifs seront mis en terre à partir de la mi-mai, du côté où le pavage est terminé et à l'arrière du bâtiment.



Les travaux se poursuivent de l'autre côté, le nouveau pavage en grès devant être terminé fin mai / début juin.

À partir de la fin mai, afin de pouvoir réaliser les travaux sur le parvis de la Mairie, l'entrée se fera à l'arrière du bâtiment.



Des travaux d'assainissement se sont également opérés en mars rue Mullot et pendant les vacances scolaires de printemps, rue Charles Boudeville.

Le réaménagement de la rue Mullot commencera début juin.



Les premiers bancs ont été installés Place du 14 Juillet.

À NOTER!

Deux cuves de récupération d'eau ont été installées à l'occasion de ces travaux, l'une près de l'église, l'autre à l'arrière de la mairie.

Celles-ci permettent d'alimenter l'arrosage automatique de certains massifs, apportant ainsi la bonne quantité d'eau, de façon ciblée aux pieds des plantes, et au bon moment grâce à la programmation.



Pendant les travaux

- maintien des marchés du vendredi et du dimanche avec une adaptation en fonction des phases de travaux
- mise en place de cheminements piétons et de rampes d'accès aux commerces et services,
- maintien des services de ramassage des déchets,
- instauration de "café-chantiers".



Vous souhaitez correspondre avec l'équipe du chantier ?

Une adresse **mail** a été créée à cet effet :

travaux-centre-ville@ville-meru.fr

EN BREF

PLACES "DÉPOSE MINUTES"

De nouvelles places "Dépose minutes" ont été matérialisées rue des Martyrs de la Résistance, face au parking Diderot.



CONCOURS JARDINS / BALCONS / ESPACES PUBLICS FLEURIS

Initié il y a deux ans, le concours des jardins et balcons fleuris est reconduit cette année avec une nouveauté!

En effet, un prix sera également décerné aux Méruviens fleurissant un espace public ou mutualisant, avec leurs voisins, l'embellissement de leur façade.

Afin de faciliter le travail du jury et parce qu'il s'agit d'accompagner la démarche municipale, seuls les jardins et balcons / fenêtres visibles de la voie publique sont concernés.

Les critères de notation seront les suivants :

- 1 La pertinence du fleurissement : adaptation des plantations au milieu, utilisation de vivaces, mesures pour économiser l'eau, usage du paillage...
- **2 La qualité du fleurissement** : esthétique, harmonie des plantations, couleurs...
- **3 Les supports de culture** : (sol, hors sol, qualité des pots et suspensions...)

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 31 mai 2024 :

- sur le site de la ville www.ville-meru. fr. ou en déposant vos coordonnées (nom et adresse, en précisant jardin / balcon / espace public - façade),
- sur papier en mairie,
- ou par mail services@ville-meru.fr).

Le jury évaluera la qualité des réalisations fin juin/début juillet .



L'UTILISATION DES TONDEUSES EST STRICTEMENT INTERDITE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

Sont interdits de jour comme de nuit tous bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants. L'usage des outils de jardinage et bricolage pouvant gêner le voisinage, est réglementé.

Ils peuvent être utilisés:

> les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ;

> les samedis de 9h à 1 2h et de 1 5h à 1 8h. Les troubles diurnes et nocturnes sont passibles d'une amende contraventionnelle.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts s'effectue TOUS LES LUNDIS JUSQU'AU LUNDI 6 DÉCEMBRE 2024.

Vos déchets verts sont à déposer directement dans les bacs prévus à cet

Les branchages et élagages doivent être déposés en fagots ficelés ne dépassant pas 1 mètre de long.

PLANTATIONS

Un rappel sur le respect des textes (article 671 et suivants du code civil) : il n'est permis d'avoir de planter des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance :

- de 2 mètres au moins de la limite séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres.
- d'un demi mètre pour les autres plantations.

Celui sur la propriété duquel dépassent les branches des arbres peut contraindre son voisin à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur sa parcelle, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la limite séparative.

ÉLAGAGE

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

OPÉRATION HAIES

Dans le but de favoriser la biodiversité locale, la Communauté de Communes des Sablons met à votre disposition une aide valable sans condition de ressources. Cette opération a pour but de remplacer les haies de thuyas, de lauriers et de cyprès par des haies d'essences locales favorisant la biodiversité.

Montant de l'aide : jusqu'à 80% des travaux subventionnables, plafonnée à 2000€ par propriété.

Subvention réservée aux projets portant sur l'arrachage de haies et sur la replantation de haies d'essences locales.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes des Sablons :

cc-sablons.com/environnement/operation-haies/

Politique de la Ville

Le nouveau contrat de ville 2024-2030 vient d'être voté!

Le cadre de la Politique de la Ville est fixé par l'État et concerne les quartiers retenus par ce dernier dans la géographie dite prioritaire; pour notre territoire, il s'agit des quartiers de la Nacre et de Saint-Exupéry (sans changement par rapport à 2015). Mais la Ville de Méru a tenu à intégrer dans ce nouveau contrat de ville la référence à des secteurs vulnérables en centre-ville, que le diagnostic préalable à l'opération d'amélioration de l'habitat avait révélés.

"Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, ce travail a été réalisé sans recourir à un bureau d'étude, de même pour le contrat de ville précédent et les évaluations réalisées dans l'intervalle. Notre volonté est de pouvoir soutenir des porteurs d'actions sur le terrain, plutôt que de l'ingénierie coûteuse. Un travail rigoureux d'évaluation des actions est réalisé chaque année, pour ne conserver que celles dont nous pouvons mesurer un effet positif conforme aux attentes." souligne Frédérique Leblanc Maire-adjointe en charge de la Politique de la Ville et des actions socio-éducatives.

Ce contrat de ville comporte 4 axes, qui reprennent peu ou prou les thèmes qui étaient déjà ceux du précédent contrat de ville. Bien sûr l'emploi, la réussite scolaire, l'accès à la culture, au sport, l'inclusion numérique, la participation des habitants, les valeurs de la République, la tranquillité publique, le cadre de vie et la transition énergétique. Il comporte pour chaque thème des grandes orientations et des objectifs opérationnels. Et chaque année ce contrat de ville se décline concrètement par une programmation d'actions, cofinancées par plusieurs partenaires dont l'État.

Une offre large de dispositifs est proposée aux habitants du Quartier Politique de la Ville (QPV) mais aussi à ceux qui résident en centre-ville et qui vivent dans une grande précarité. En voici quelques-uns, avec en regard, les porteurs de ces projets:



1. MOBILITÉ

• "Un permis pour l'insertion" | SJT Un code en 8 semaines non-stop, des cours de conduite pour 183€ par stagiaire (12 stagiaires). Être inscrit à France Travail et en recherche active d'emploi

 "Tout mobiliser pour lever les freins à l'emploi par l'apprentissage du code" | Nacre Services

Le matin, de 9h30 à 11h30 sauf le lundi et le mercredi, du lundi au vendredi après-midi de 14h à 17h sauf le jeudi de 14h à 16h. 1/2 heure de bénévolat / mois ou 5€ par mois. Accompagnement par niveau pour expliquer le vocabulaire spécifique du code de la route.

• "La bourse au permis" | Ville de Méru

Pour les 20/25 ans, aide 400€ pour 40 heures de bénévolat ou aide de 200€ pour 20 heures de bénévolat si le code est acquis lors de l'inscription.

2. APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

 "Tout mobiliser pour lever les freins à l'emploi par l'apprentissage du français" | Nacre Services

Du lundi au vendredi, le matin de 9h15 à 11h45, l'après-midi de 13h45 à 16h15.



3. ACCÈS AUX DROITS

- "Permanences d'aide aux victimes d'infractions pénales" |
 France Victimes à la Maison de la justice et du droit
- "Le Service d'accueil et d'information des personnes en difficulté, et des femmes en particulier" | CIDFF



4. EMPLOI, QUALIFICATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- "Opportun' Avenir" | BGE PICARDIE
- "L'accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes" | CIDFF
- "Les chantiers d'insertion" | ELAN-CES

5. SANTÉ, BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE

- "Les permanences des espaces écoute avec des psys" Ville de Méru
- "Prévention santé sport et insertion" | APSL
- "L'accompagnement parentalité par l'art thérapie" |

Atelier psycho-bien-être



- "Un soutien aux femmes en difficultés" | Baila Conmigo
- "Bien vivre son logement" | Itiner'air

Il s'agit aussi de finaliser la rénovation du quartier Saint-Exupéry.



6. JEUNESSE, ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE

- "Le médiateur à l'école ; dispositif de médiation sociale en milieu scolaire" | AMI
- "L'accompagnement à la scolarité (CLAS)" | Ville de Méru
- "Un séjour pour des jeunes de 13 à 17 ans" " | Les PEP Grand Oise

Séjour à Vernon (Normandie). Au programme : plein d'aventures et de découvertes avec descente de l'Epte en canoë-kayak, voile, randonnées...

- "L'atelier des arts du cirque" et "Le spectacle vivant ou la volonté de fédérer un territoire" | Artsouilles et Cie
- "Le Tennis dans la rue" | Tennis club de Méru
- "Cartonnage et jeu de dominos à l'ESCAB" | Ville de Méru

7. TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

C'est dans ce cadre qu'en 2023 avait été réalisé le chantier jeunes Méru Beauvais, sous la gouvernance de Méru en partenariat avec Beauvais : ce chantier devrait se poursuivre en 2024, mais sous la gouvernance de Beauvais cette fois. C'est aussi dans ce cadre qu'avait été organisée en 2022 pour la première fois, puis en 2023, la journée citoyenne de rapprochement entre les forces de l'ordre et de secours et la population, notamment avec les jeunes ; journée organisée en lien étroit avec l'association de policiers



Raid Aventure Organisation, qui va être reprogrammée en 2024. Parmi les nombreuses actions de cet axe, une nouveauté cette année : le renforcement de la présence humaine dans le QPV, avec la mise en place d'une équipe d'agents de proximité, qui sera portée par Nacre Services, mais avec un co pilotage de tous les financeurs, dont l'Etat par le biais d'emplois adultes relais.

8. LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Un travail particulier sera engagé pour favoriser la participation des habitants, avec la mise en place d'un réseau d'habitants bénévoles, proposition d'habitants du quartier prioritaire eux-mêmes.

Un Projets d'initiatives Citoyennes (P.I.C.) de 4.000€ est mis en place. Sorte de fonds de participation des habitants, il pourra être un outil pour le réseau de bénévoles et il permettra de financer des actions proposées par des habitants ou/et des associations de Méru.

Si vous voulez avoir plus de renseignements sur ces dispositifs, contactez Nathalie BRIAULT, cheffe de projet Politique de la Ville au 06-62-13-64-31 ou nbriault@ville-meru.fr

PLAN CANICULE

PERSONNES FRAGILES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RAPPELLE

- > AUX PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES,
- > AUX PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS,

QU'ELLES PEUVENT DEMANDER LEUR INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF PRÉVU À L'ARTICLE L. 121-6-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES.

EN CAS D'ALERTE À LA CANICULE*, ELLES SERONT RÉGULIÈREMENT CONTACTÉES AFIN DE RAPPELER LES RÈGLES DE PRÉVENTION.

Ce registre est géré dans le respect des conditions légales. Ce recensement repose sur une démarche volontaire des personnes ou par l'intermédiaire de leur représentant légal. Ainsi, un courrier avec coupon-réponse a été adressé aux personnes concernées début avril afin de s'inscrire sur ce registre. Pensez à le renvoyer ou à vous faire connaître auprès du CCAS.

*Plan déclenché par la Préfecture
Pour plus d'informations
Centre communal d'action sociale
24 rue Voltaire à Méru Tél.: 03.44.52.34.00



Le dossier unique d'inscriptions

Inscriptions aux activités extra et périscolaires 2024/2025

La campagne de distribution du Dossier unique d'inscriptions périscolaires a débuté le 18 avril 2024 dans les écoles. Pour les enfants entrant en Petite Section, les dossiers ont été remis lors des rendez-vous d'inscription.

À QUOI SERT CE DOSSIER PRÉCISÉMENT ?

Il permet aux parents de réaliser les inscriptions et certaines réservations annuelles pour les activités Périscolaires : accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir (maternelle) et Accueil Périscolaire du Développement Individuel et Collectif (élémentaire). Il permet également à la Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (D.A.S.A.) de mettre à jour les informations indispensables concernant les parents mais également les informations de santé de l'enfant qui ont pu évoluer depuis la rentrée précédente.

ET BIEN PLUS ENCORE...

Les parents peuvent ajouter/modifier la liste des personnes (ami, grands-parents, tante...) autorisés à récupérer les enfants en cas

de besoin. Il permet aussi de recenser les enfants ayant besoin d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) donnant lieu par la suite à une prise de contact avec les parents et à un rendez-vous afin d'établir un protocole adapté à la situation de l'enfant.

À QUI SERA-T-IL TRANSMIS?

Un Directeur Périscolaire est présent dans chaque école. Il réceptionne les dossiers et en prend connaissance. Les dossiers sont accessibles à toute l'équipe d'animation et en cas de difficultés les animateurs pourront se référer à ce dossier et contacter les parents rapidement. Tous sont tenus au secret professionnel.

OÙ ET QUAND LE FAIRE PARVENIR?

La date de limite de réception des dossiers est fixée au 31 mai 2024.

Le dossier devra être rempli entièrement et avec soin et retourné dans la boîte aux lettres de la D.A.S.A. au 24 rue Voltaire à Méru.

INSCRIPTION AUX A.C.M. D'ÉTÉ

LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES
DU 10 AU 28 JUIN 2024.

Inscriptions obligatoires (minimum 4 jours par semaine) par mail à dasa-enfance@ville-meru.fr

Règlement (totalité à l'inscription ou 50% d'acompte à l'inscription, le solde 15 jours avant le début de fréquentation) sur le portail famille ou auprès de la DASA sur Rendez-vous

Sites d'accueil

Juillet : site Jules Verne du 8 juillet au 2 août

Août: site Pasteur du 5 au 27 août Attention le site d'accueil Pasteur sera fermé les 15, 16, 28, 29 et 30 août 2024.

Connectez-vous au portail famille à l'adresse https://portail-meru.ciril.net (ou via le site Internet de la Ville de Méru www.ville-meru.fr rubrique Vivre, Vous êtes parent, Scolaire et Périscolaire, Démarches et Inscriptions (D.A.S.A.))

*A.C.M. Accueil Collectif de Mineurs (ex A.L.S.H.)

VILLE DE MERU
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES
ET DE L'ANIMATION

Tél.: 03.44.52.34.12 dasa-enfance@ville-meru.fr

24 rue Voltaire à Méru



SONDAGE

POUR L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE

JEUNESSE



Chers parents,

Soucieuse de répondre aux attentes des familles, la Ville de Méru a engagé une réflexion sur le projet d'ouverture d'une structure jeunesse au centre-ville à destination de ses jeunes âgés de 10 à 15 ans.

Afin d'estimer vos besoins et d'adapter l'offre à la demande, nous vous proposons de nous aider en répondant le plus précisément possible à un questionnaire téléchargeable sur le site de la ville.

Ce sondage est également à votre disposition au format papier à la Mairie, à la DASA, à la Médiathèque Jacques Brel, au Centre culturel le Domino, à la Maison des jeunes L'Atelier, à l'Espace Socioculturel Arsène Bulard... Vous pouvez
flasher ce QR
code et télécharger le
questionnaire

www.ville-meru.fr

Lorsque vous aurez rempli ce questionnaire, vous pourrez

- le déposer
- > en Mairie

Place de l'Hôtel de Ville 60110 Méru

> à la **DASA** (Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation)

24 rue Voltaire 60110 Méru

• l'envoyer par mail à dasa-jeunesse@ville-meru.fr



Sécurité routière

Trottinettes électriques : les règles à respecter

L'usage des trottinettes électriques et autres engins de déplacements personnels (monoroues, gyropodes, hoverboards...) sont soumis à réglementation et au respect du code de la route!

LES RÈGLES GÉNÉRALES

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est **interdit de circuler sur le trottoir.** Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- En agglomération ou sur les voies vertes et les pistes cyclables, le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétroréfléchissant (par

exemple, un gilet, un brassard, etc.).

• Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins ne doivent pas pouvoir rouler à plus de 25 km/h. Attention, selon les villes, la vitesse autorisée peut être inférieure (Lorient par exemple : 20 km/h).

Les EDPM doivent être équipés :

- de feux de position avant et arrière ;
- de dispositifs rétroréfléchissants (catadioptres);
- d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

LES SANCTIONS

• Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4° classe).

 Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable): 135 euros d'amende (4° classe). De 35 à 1500 € d'amende. En cas d'infraction la Police municipale sera amenée à verbaliser.

• Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4° classe).

• Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h: 1 500 euros d'amende (5° classe).

 La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2° classe).

 Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous vous faites remorquer:
 35 euros d'amende (2° classe).

Priorité à droite, stop, feu rouge..., le code de la route doit être respecté!

/isuels Adobe Stock

Source: securite-routiere.gouv.fr

ÇA BOUGE À MÉRU

CIRQUE



Avec Jonathan Charlet, Maria Paz Marciano. Matthieu Bonnecuelle, Sara Desprez, Angelos Matsakis, Maria Jesus Penjean Puig et Marin

Mise en scène : Sara Desprez

Écriture : Sara Desprez et Angelos Matsakis

Vendredi 17 mai à 20h30

 Quartier Saint-Jean - Beauvais FOUTOIR CÉLESTE / LE CIRQUE EXALTÉ

Un spectacle envoûtant contagieux d'humanité

Entre transe de consolation, rite de passage et fête jusqu'au bout de la nuit, les sept acrobates des Exaltés nous invitent, avec leur énergie communicative, à venir fêter les débuts et les fins, les naissances et les morts, les printemps et les hivers, les ratés et les réussites.

Créée par Sara Desprez et Angelos Matsakis, la compagnie Cirque Exalté propose une création à l'énergie invasive, communicante, qui prend aux tripes. Portés acrobatiques, danse, BMX, jonglerie, trapèze ballant... seront

autant de techniques utilisées pour nous transporter dans ce feu de joie.

Venez partager ce moment extraordinaire sous chapiteau!

En partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis

Transport en car inclus - départ de La Manufacture à 19h15

Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr

BILLETTERIE EN LIGNE

sur le site de la ville https://www.ville-meru.fr/ billetterie-en-ligne N'hésitez pas à réserver vos billets directement sur ce site sécurisé accessible 7j/7 - 24h/24

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU SERVICE CULTUREL **SUR LES RÉSEAUX**

Facebook, Instagram FB Saison culturelle Méru Instagram saison_culturelle.meru

Rendez-vous
au Centre cult
et associatif
un mercr
de
pour des av
rencor pour des ateliers, animations culturelles,

rencontres, ou encore visites quidées

Réservation conseillée Tout public (les enfants doivent être accompagnés).

Prochains rendez-vous:

- Mercredi 22 mai | dès 8 ans | Initiation au Beatbox avec Prichia

- Mercredi 26 juin | dès 8 ans | Initiation à l'aquarelle

LETTRE **D'INFORMATION**

Et n'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'information sur billetterie@ville-meru.fr

L'AGENDA MÉRUVIEN

MAI - JUIN 2024

Jusqu'au 19 mai

In full colour/ Dale Joseph Rowe

Exposition sérigraphie > Centre culturel et associatif Le Domino

Samedi 4 mai et mercredi 29 mai Jeu vidéo VR

à 14h30 > Médiathèque Jacques Brel

Mercredi 15 et samedi 18 mai Atelier hiéroglyphes et Egypte antique

à 14h30 > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 16 mai

Olympiades de pétanques

Animation Seniors > Place des Fêtes

Vendredi 17 mai

Soirée Gréco-Aztèque

à 18h30 > Médiathèque Jacques Brel

Foutoir céleste

Cirque sous chapiteau > à 20h30 > Quartier Saint-Jean - Beauvais

Samedi 18 ma

Nuit européenne des musées

de 18h à 21h30 > Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Mercredi 22 mai

L'entracte du mercredi

à 14h > Centre culturel Le Domino

Des histoires dans nos tiroirs

à 16h > public intergénérationnel > Médiathèque Jacques Brel

Vendredi 24 mai

Prichie

Concert > à 20h > Théâtre du Thelle

Samedi 25 mai

Le rendez-vous des tout-petits

à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

Grand bal country

de 13h à 19h > La Manufacture

Soirée ieux

de 17h à 20h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 30 mai

Saveurs des Îles

Barbecue et animation Seniors > Halle de

Voyage autour du jeu

à 14h > Médiathèque Jacques Brel

Du 20 juin au 12 juillet

Peintures, aquarelles d'ici et d'ailleurs

Exposition > Centre culturel et associatif Le

Dimanche 9 juin

Sport et loisirs chez les tabletiers Méruviens

Visite - conférence > à 15h > Musée de la Nacre et de la Tabletterie

Mercredi 12 juin

Journée du bien-être

de 10h à 12h et de 14h à 17h > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 13 juin

Voyage autour du jeu

à 14h > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 15 juin

Et si on jouait? Loup garou géant

de 14h à 16h > public adolescent / adulte > Médiathèque Jacques Brel

On tan kreyol

de 16h à 23h > Salle Charles de Gaulle

Dimanche 16 jui

32° brocante Méru - Borken

> Place des Fêtes

Mercredi 19 juin

Des histoires dans nos tiroirs

à 16h > public intergénérationnel > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 20 juin

Plages de Veules-les-Roses

Sortie famille Seniors

Conférence et démonstration sur les médecines alternatives

à 18h > Médiathèque Jacques Brel

Mardi 25 juin

Don du sang

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h > Salle La Manufacture

Mercredi 26 juin

L'entracte du mercredi

à 14h > Centre culturel Le Domino

Samedi 29 juin

Le rendez-vous des tout-petits

à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

COMMÉMORATION

VICTOIRE 1945 Mercredi 8 mai à 11h rendez-vous au cimetière ABOLITION DE L'ESCLAVAGE Vendredi 10 mai à 11h stèle rue Jean Moulin JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE Samedi 8 juin à 11h stèle François Vallet

ENTRE NOUS...

PROCHAINES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

NATHALIE RAVIER

Maire de Méru

> le samedi 8 juin

de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

ABDELAFID MOKHTARI

Premier-adjoint

Périscolaire - Voirie - Bâtiment -

Travaux - Démocratie participative

> le samedi 8 juin

de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

PHILIPPE KIESSAMESSO

Maire-adjoint

Scolaire - Formation - Insertion -

Apprentissage

> le samedi 8 juin

de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

INFO PERMANENCES

Il sera désormais obligatoire :

→ de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Maire au

03 44 52 36 17,

- → d'indiquer le motif de votre venue,
- → de respecter les consignes sanitaires en vigueur à ces dates
- → d'observer les gestes barrières.

Si vous n'appliquez pas ces consignes, votre rendez-vous pourra être refusé ou annulé.

Nous vous informons que le rendez-vous ne pourra excéder 20 minutes.

ATTENTION, compte tenu des modifications apportées par la loi Elan dans le traitement des demandes de logement, aucune permanence logement n'est assurée par un élu.

CINÉMA LE DOMINO

Labellisé art et essai et disposant de deux salles, le cinéma Le Domino propose également une programmation tout public, avec de nombreux films en avant-première.

En outre, sont retransmis les spectacles du Royal

Opera House de Covent Garden (Londres).

BALLET

Le lac des cygnes

28 mai à 20h et 2 juin à 16h

OPÉRA

Carmen

11 juin à 20h et 16 juin à 16h

Andrea Chenier

16 juillet à 20h et 21 juillet à 16h

Renseignements et réservation

cinemaledomino.fr

Tél.: 03.44.52.36.66

Les Conseillers départementaux du canton de Méru reçoivent sur rendez-vous.

Vous pouvez les contacter par mail:

Frédérique LEBLANC, Maire adjointe à Méru : frederique.leblanc@oise.fr

Bruno CALEIRO, Maire de Puiseux-le-Hauberger : bruno.caleiro@oise.fr

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA SUR LE SITE

www.cinemaledomino.fr

Pour recevoir le programme du cinéma chaque semaine sur votre boîte mail, laissez votre adresse mail en écrivant à : cinemadomino@ville-meru.com

VOS RÉUNIONS PUBLIQUES

Jeudi 23 mai - 20h30

Saint-Exupéry - Costes - Bellonte - Les Vergers

> salle La Manufacture

VOS PROMENADES DE QUARTIER

Mercredi 5 juin à 15h

Méru Nord

> rendez-vous parking Diderot

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL:

LUNDI 27 MAI > À 20H30 > SALLE LA MANUFACTURE

APPEL DU 18 JUIN Mardi 18 juin à 18h devant la Mairie

Beatboxeuse, autrice et compositrice, venez (re)découvrir l'univers de

PRICHIA

Enfant, Prichia écrivait déjà des poèmes et a appris

la guitare en autodidacte. Aujourd'hui, c'est une artiste aux multiples talents, à la fois autrice, compositrice, chanteuse et... beatboxeuse!

Le beatbox ? C'est l'art de reproduire des sons et de faire de la musique avec sa bouche.

Si les artistes pratiquant cette discipline sont essentiellement masculins, les femmes se font de plus en plus entendre, à l'image de Prichia, qui, de battles en compétitions, en passant par une célèbre émission de télé-crochet musical, s'impose par la polyvalence de son talent.

Son concert, programmé le 24 mai au théâtre du Thelle, est l'occasion de lui poser quelques questions.

Le Méruvien : Comment êtes-vous devenue beatboxeuse?

Prichia: En 2017, un ami m'a fait découvrir le beatbox. J'ai commencé par quelques sons puis j'ai appris à tenir un micro, à faire des battles... Etudiante en psychologie, c'était au départ une activité "extra-scolaire". Ma licence en poche, j'ai voulu tenter ma chance avant de m'engager dans un master. Très vite les scènes se sont enchaînées, j'ai remporté des titres... et je me suis finalement consacrée à la musique. Je suis devenue une artiste avec l'envie de créer, d'être entendue, de partager un message.

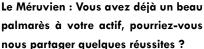
nous partager quelques réussites?

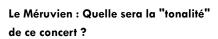
Prichia: J'ai été la première femme à avoir été championne d'une battle mixte en 2019. Je détiens également le titre de championne de France 2020, en catégorie solo. En 2023, j'ai décroché le titre de vicechampionne du monde.

Par ailleurs, j'ai sorti un premier EP en 2021, alliant beatbox, instrumental et chant. Depuis peu, deux nouveaux singles sont également disponibles sur les plateformes et un nouvel EP doit sortir prochainement.

Le Méruvien : Vous avez également à cœur de partager votre passion pour

Prichia: En effet, j'anime des ateliers d'initiation auprès des jeunes. Cela va être le cas au mois de mai à Méru à la Maison des jeunes. Il s'agira d'une initiation avec les sons de base. La restitution de ce travail se fera lors de la première partie de mon concert le 24





Prichia: Cela sera un concert électropop urbain. Il n'y a pas de frontière

Beatbox et titres chantés seront au programme. Je serai accompagnée de deux musiciens, Maxime Garraud et Cyril Nadj. Il y aura des jeux entre beatbox, batterie et guitare. Je chanterai mes premiers titres, plus engagés, et mes nouveaux singles, qui sont des chansons

Ce concert est empreint messages d'acceptation d'affirmation, où chaque note assemble un puzzle construit sur la base de mon histoire et de mon évolution que je partage avec le public.



- Vendredi 24 mai à 20h
- Théâtre du Thelle

Lors de ce concert, Prichia interprétera ses titres dans un style mêlant beatbox et chant, entourée de deux musiciens : Maxime Garraud à la batterie et Cyril Nadj à la guitare.

Vous découvrirez sa sensibilité, véhiculant des messages et des valeurs émotionnelles fortes, une envie insatiable d'aller au-delà de ses limites et celles imposées par autrui.

Restitution de l'atelier "Beatbox" mené avec les jeunes de la Maison des jeunes.

Tout public

Tarifs: 5€ / 7€ / 10€

Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

ENTRACTE DU MERCREDI:

Sensibilisation au beatbox -Mercredi 22 mai de 14h à 16h30 (à partir de 8 ans)

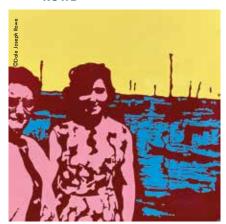


Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de découvrir le talent de cette artiste Franco-portugaise. En effet, Prichia est déjà venue à Méru en 2022, lors des Journées européennes du patrimoine.

EXPOSITIONS

- Jusqu'au 19 mai
- Centre culturel Le Domino

IN FULL COLOUR - TOUT EN COULEURS / DALE JOSEPH ROWE



Du soleil rouge de la Zambie où il vécut jusqu'à l'âge de sept ans, à la lune verte d'une petite ville de l'Ecosse, où il devient adulte, l'œuvre de Dale Joseph Rowe se nourrit de ce contraste fondateur.

Dale Joseph Rowe est sculpteur, céramiste et photographe de formation mais a d'autres cordes à son arc : il peint, fait des sérigraphies et crée des installations.

Il y a deux thèmes

principaux dans son travail, les paysages urbains et les portraits de famille, avec les interconnexions entre les thèmes à travers ses multiples techniques ; la peinture sur plexiglas et aluminium. Des œuvres lumineuses et éclatantes!

Tout public

Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr

- Du 20 juin au 12 juillet
- Centre culturel Le Domino

PEINTURES, AQUARELLES D'ICI ET D'AILLEURS

Le Centre culturel ouvre ses portes aux artistes locaux.



Une exposition qui permet de mettre en avant différents styles et différentes techniques telles que la peinture à l'acrylique, l'aquarelle, la peinture sur bois ou encore la peinture à l'huile mais aussi des poèmes, des sculptures, des planches sculptées

peintes...

Des talents locaux qui bénéficient d'une belle visibilité avec cette exposition, des rencontres et des démonstrations.

Paysages, portraits et natures mortes investiront le centre culturel.

Tout public

Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr

Vernissage

Jeudi 20 juin à 19 heures

MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

• Samedi 18 mai de 18h à 21h30

Atelier créatif et poétique

De 18h30 à 21h : Impromptus dansés et musicaux par la compagnie "Kalam" autour de l'univers du coquillage, des machines et des éventails.

En parallèle, dans le cadre du dispositif "La Classe, l'œuvre !", six classes du territoire vous présenteront leurs travaux artistiques. Gratuit, tout public, entrée libre

SPORT ET LOISIRS CHEZ LES TABLETIERS MÉRUVIENS

• Dimanche 9 juin à 15h

Visite-conférence

Revisitez la vie ouvrière à l'ère des loisirs à travers un ensemble de témoignages recueillis lors d'enquêtes auprès des tabletiers de Méru et sa région.

Gratuit, tout public, sur inscription au 03 44 22 61 74 ou à reservation@musee-nacre.fr

ESCAPE GAME "PRISONNIERS DU TEMPS"

Envie de passer un moment convivial en famille ou entre amis et de (re)découvrir le musée autrement ?

Venez partager 60 minutes de mystères et de suspens avec notre Escape Game "Prisonniers du temps" et rencontrez les fantômes du musée à l'aide de nos casques de réalité virtuelle!

De 3 à 6 joueurs, accessible dès 10 ans.

Créneaux disponibles sur notre site internet.

Tarif dégressif, à partir de 24€ par personne, sur réservation

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

51, rue Roger Salengro 60110 Méru - Tél. : 03.44.22.61.74 contact@musee-nacre.fr

www.musee-nacre.fr

Suivez nos actualités sur nos pages Facebook et Instagram

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30 sauf le mardi Visites guidées du musée à 15h et 16h15

Visite de groupes le matin, uniquement sur réservation Tarifs Adulte : 7€ | Enfant de 5 à 16 ans, étudiant : 3,50€ Gratuit pour les enfants de -5 ans







• Mai

MYTHES & HISTOIRE

Durant tout le mois de mai, la médiathèque J. Brel proposera une manifestation culturelle autour de la thématique "Mythes & Histoire". L'occasion de se replonger dans les différentes légendes et croyances ancrées dans nos mœurs. Une exposition intitulée "Mythologie Gréco-Romaine" sera présentée dans le hall d'exposition de la médiathèque.

> Samedi 4 mai et Mercredi 29 mai de 14h30 à 16h30

"JEU VIDEO VR : EAGLE FLIGHT"

Animation en réalité virtuelle (dès 10 ans) : vous vous retrouverez dans la peau d'un aigle qui survole la ville de Paris où la nature a repris ses droits. Des missions vous seront demandées afin d'avancer dans cette ville.

> Mercredi 15 mai et Samedi 18 mai de 14h30 à 16h30

"ATELIER HIÉROGLYPHES & EGYPTE ANTIQUE"

Pour les adolescents (dès 14 ans). Notions sur l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes selon Champollion ainsi que quelques notions de grammaire. /Atelier d'écriture sur cartouche.

> Vendredi 17 mai de 18h30 à 20h30

"SOIRÉE GRECO-AZTÈQUE"

Dans le cadre de son prochain spectacle "Mythologie grecque & aztèque" (septembre 2024),

l'association "Arsouilles & Cie"
vous invite à découvrir des
costumes, des décors ainsi
que les créations réalisées
par les élèves d'écoles

primaires et collège.

Cette soirée sera également l'occasion de participer à de nombreuses animations :

- > Confection de soleil (en métal à repousser)
- > Lectures héroïques et mythologiques
- > Jeux de société (mythologie & histoire)
- > Démonstration de combat au sabre laser
- > Démonstration de combat de chevalier (13° siècle)

• Juin

LE BIEN-ÊTRE & LES MÉDECINES ALTERNATIVES

Durant tout le mois de juin, la médiathèque proposera diverses animations en rapport avec le bien-être sous toutes ses formes. Différents moments forts seront proposés afin de découvrir les médecines alternatives.

> Mercredi 12 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h

"JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE "

- Atelier "Nutrition-diététique" (10h-12h)

avec Blandine Leconte - Tout public / Conseils pour une alimentation plus saine, petits jeux de dégustation et ateliers/ démonstrations...

- Atelier "Et si c'était fée ?" (10h-12h)

avec Caroline Ubeaud - Public Adulte / Un temps consacré à la découverte de soi dans une ambiance chaleureuse et intimiste.

- Initiation au Yoga (15h-16h)

avec Christophe Laneuville - Public Adulte $\ /\$ Dans une ambiance conviviale.

- Découverte du Yoga Nidra (16h-17h)

avec Christophe Laneuville – Public Adulte / Pour un moment de relaxation.

- Massages (14h-17h)

proposés par Christelle Dubois (institut "Aime tes formes") - Tout public (sans inscription)



> Jeudi 20 juin de 18h à 21h

"CONFÉRENCE & DÉMONSTRATION SUR "LES MÉDECINES ALTERNATIVES"

en partenariat avec Karine Marotta, Éric Lemoine, Christophe Laneuville – Public adolescent/ adulte.

Au programme:

Conférence sur l'histoire des médecines alternatives et leur application vis-à-vis de la médecine traditionnelle/ Quels bienfaits du reiki, du magnétisme, de la sophrologie ou de l'hypnothérapie sur notre organisme ? Théorie et pratique (ateliers de démonstration).

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS

(18 mois - 3 ans)

> les samedis 25 mai et 29 juin de 9h30 à 10h30 Gratuit sur inscription obligatoire

DES HISTOIRES DANS NOS TIROIRS

(à partir de 3 ans)

> les mercredis 22 mai et 19 juin de 16h à 16h40 Gratuit sur inscription obligatoire



> Samedi 25 mai de 17h à 20h ET SI ON JOUAIT ? - "SOIRÉE JEUX"

Venez partager un moment ludique en famille ou entre amis!



Lors de cette soirée, de nombreux jeux seront proposés à un large public. Au programme

 Jeux de société (pour petits et grands) avec La

"Ludo Planète"

- Jeux d'échecs (tournois) avec "Echecs & Nacre"
- Jeux de plateau & jeux de figurines avec "Ordélie"
- Simulateur de vol avec le "Club aéromodélisme de Méru Les Sablons

> Samedi 15 juin de 14h à 16h

ET SI ON JOUAIT ? "LOUP GAROU GÉANT"

Pour un public adolescent/ adulte. En partenariat avec la "Ludo Planète"de Beauvais, animation du jeu de rôle "Loup Garou" avec ambiance (musique & lumières)

Déguisement recommandé! Gratuit sur inscription obligatoire

VOUS SOUHAITEZ
PARTICIPER À UNE
ANIMATION ?
INSCRIVEZ-VOUS
SUR LE PORTAIL
DE LA MÉDIATHÈQUE

https://reservation.mediathequemeru.fr/

ou en contactant la Médiathèque au 03.44.52.34.60

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL 21 rue Anatole France 60110 Méru Tél.: 03.44.52.34.60 / mediatheque@ville-meru.fr www.mediatheque-meru.fr

L'ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD VOUS INFORME



Du 30 juin au 6 juillet, l'ESCAB accueillera une formation BAFA encadré par l'organisme de formation en animation AFOCAL Hauts-de-France

Cet été, devenez animateur à l'Espace SocioCulturel Arsène Bulard!

Accessible à partir de 16 ans, la formation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur) vous permet de travailler en accueil de loisirs ou en centre de vacances.

Elle se compose de 3 parties qui doivent être réalisée dans un délai de 30 mois :

- Une session de formation générale, qui vous permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation
- Un stage pratique, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation
- Une session d'approfondissement ou de qualification qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation

Du 30 juin au 6 juillet 2024, la première partie sera organisée dans les locaux de l'ESCAB à Méru. Le stage est ouvert à tous et se déroulera en demi-pension.

Le prix de la formation s'élève à 399€ pour les Méruviens et 450€ pour les extérieurs. Les stagiaires ayant les épreuves de baccalauréat durant cette période pourront prendre attache auprès de l'organisme pour étudier la possibilité de lier stage et épreuves.

Par ailleurs, des aides financières existent. L'ESCAB accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre du dispositif départemental "Pass BAFA citoyen" qui permet de financer cette formation. La Caisse d'Allocations Familiales, quelques comités d'entreprises soutiennent aussi les intéressés sous conditions.

Vous avez des questions ou vous souhaitez vous inscrire ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Espace socioculturel Arsène Bulard

32 avenue du 11 Novembre à Méru - Tél. : 03 44 52 34 80 - e.mail : csfaccueil@ville-meru.fr Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi : Fermé le matin / de 13h30 à 18h - Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

SENIORS

• Jeudi 16 mai

OLYMPIADES DE PÉTANQUE Tournoi de pétanque et pot de l'amitié

Place des Fêtes

Sur inscription

• Jeudi 30 mai

SAVEURS DES ÎLES Barbecue antillais Halle de Boulaines

Sur inscription

• Jeudi 20 juin

PLAGES DE VEULES-LES-ROSES

Quartier libre - sortie famille

Sur inscription

• Jeudi 3 juillet

GOÛTER DANSANT DE LA FÊTE NATIONALE

Sur le thème de la country La Manufacture

Sur inscription

Rens.: 03.44.52.34.00

VOYAGE AUTOUR DU JEU

La Médiathèque de Méru et le Service à l'autonomie des personnes du Bray Vexin Sablons Thelle, (Service du Conseil départemental de l'Oise) vous proposent un temps de partage autour du jeu à destination des seniors et de leurs aidants.

> les jeudis 30 mai et 13 juin de 14h30 à 16h30

Rens.: 03.44.52.34.60

LE ROTARY CLUB MÉRU - CHAMBLY

À L'OCCASION DU SALON DES LOISIRS CRÉATIFS ORGANISÉ PAR LE ROTARY CLUB MÉRU - CHAMBLY LES 23 ET 24 MARS À LA MANUFACTURE, TROIS ASSOCIATIONS SE SONT VUES REMETTRE DES DONS AFIN DE SOUTENIR LEURS ACTIONS RESPECTIVES.

Ainsi, l'association Handi-chiens a reçu un chèque de 3000 €, La Protection civile de









PLACE AUX ASSOCIATIONS!

- Samedi 25 mai de 13h à 19h
- La Manufacture

GRAND BAL COUNTRY

Avec la participation exceptionnelle de Rockin'Chairs

Animé par Bruno

Food-truck sur place dès 12h. Entrée : 12 € (thé ou café ouffert)

Organisée par Country Méru

Rens. et réservation par SMS

06.74.52.48.83

ou par mail: meru.country@orange.fr

- Samedi 15 juin de 16h à 23h
- Salle Charles de Gaulle

ON TAN KREYOL

Contes, dictée, jeux d'antan, domino, belote...

Entrée : 5€

Organisée par Sous les Tropiques de Méru

Rens.: 07.68.69.67.42

- Dimanche 16 juin
- Place des Fêtes

32° BROCANTE MÉRU - BORKEN - IZABELIN

Buvette - sandwichs - produits régionaux d'Allemagne et de Pologne - Tombola 5 euros le mètre linéaire (2 mètres minimum - 10 m achetés = 2 m offerts en plus)
Les inscriptions seront enregistrées du 1er au 13 juin inclus, (sauf le dimanche 4) les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h et les vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h à la résidence Beauséjour (1 rue François Vallet).

Organisée par le comité de jumelages Méru-Borken-Izabelin

Rens.: 06.72.18.23.86 ou 07.82.60.45.87

Commerce

Les nouveautés

CENTRE COMMERCIAL OH VILLAGE!
La structure a fait l'objet d'un ravalement de façade.



Les façades ont été repeintes de couleur verte, tandis que les bardages en bois ont été revernis. Une nouvelle signalétique a également été mise en place. Cette rénovation a pour objectifs d'améliorer l'insertion du lieu commercial dans son environnement et de renforcer l'attractivité des commerces.

Supermarché, salon de coiffure, boucherie, restauration rapide, boulangerie, bureau de tabac / presse, pompes funèbres, banque sont autant de commerces et services proposés.

A cela s'ajoute une pharmacie proposant un espace de matériel médical (orthopédie, bien-être, mobilité - handicap...) ainsi que des cabines de téléconsultation.



Nouveau! Ouverture de la boulangerie-pâtisserie Patachoux

En début d'année, l'enseigne Patachoux a ouvert ses portes en lieu et place de l'ancienne boulangerie, proposant pains, viennoiseries, pâtisseries, spécialités orientales, confiseries, sandwiches...

Patachoux

Centre commercial Oh Villages ! - Boulevard Pablo Picasso - 60110 Méru Ouvert du lundi au dimanche de 6h30 à 20h

CENTRE COMMERCIAL LES MARQUISES

Nouveau ! Ouverture d'une boutique "Ésotérique mystique" dans la galerie marchande



Début avril, un rideau s'est levé dans la galerie marchande du centre commercial les Marquises. Déjà présente dans le Val d'Oise, l'enseigne Ésotérique mystique propose une large gamme de produits: pierres et minéraux (quartz, malachite, magnésite, jade, aiguemarine, hématite...), bracelets, encens, lampes de sel, bols tibétains, bougies, diffuseurs...

Esotérique mystique

Centre commercial Les Marquises Rue Marcel Coquet- 60110 Méru Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 12h



CENTRE-VILLE Nouveau! Un rayon pour hommes dans la boutique Iza Chic

La boutique Iza Chic, situé en centre-ville, complète sont offre (vêtements, chaussures, accessoires femmes) en proposant également des vêtements pour hommes.

Iza Chic

75 rue des Martyrs de la Résistance - 60110 Méru

75 rue des Martyrs de la Résistance - 60110 Méru Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 19h

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Ma mairie en poche.

Ayez toutes les informations municipales en main avec l'application Ma Marie en Poche



* Application
à télécharger
gratuitement
sur votre
smartphone (ou
votre tablette),
disponible sur
Android et
Apple. Pour
accéder à
nos infos,
recherchez
notre ville et

acceptez de recevoir nos notifications.

- 1 > Téléchargez l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)
- 2 > Recherchez Méru par son nom ou son code postal
- 3 > Abonnez-vous au fil'info
- 4 > Recevez en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)

Les réunions publiques se poursuivent.

Ces rencontres sont l'occasion de donner des informations, de présenter les projets en cours ou imminents, d'évoquer les problématiques spécifiques à chacun des quartiers.





Les promenades de quartier se poursuivent ainsi que la tenue régulière du stand des élus à votre écoute.

Vous trouverez toutes les dates dans Le Méruvien, sur le site internet et en téléchargeant notre application Ma mairie en poche.

STAND DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE Pendant le marché Dimanche 7 avril



Démocratie participative

Renouvellement du Comité de participation citoyenne

DES COMITÉS ? POURQUOI ?

Dans un esprit démocratique, citoyen et dans la volonté que ses habitants deviennent acteurs de la vie de leur commune, les comités de participation citoyenne, dispositif inédit, ont été mis en place en 2021.



Ces comités permettent de contribuer au développement de la ville. Ils travaillent collectivement pour construire un projet d'intérêt général qui pourra être présenté au Conseil municipal et voté!

LA CONSTITUTION DU COMITÉ

L'installation du premier comité de participation citoyenne a eu

lieu le 16 septembre 2021. Les membres se sont organisés en groupe de travail selon les thématiques proposées : cadre de vie, animation, services publics, sécurité routière, voirie et circulation.

Des réunions de travail en présence d'élus et/ou de techniciens ont lieu en fonction de l'avancée des propositions soumises par les groupes de travail. Ces séances permettent d'étudier de manière concrète les projets soumis : faisabilité, coût...

LE RENOUVELLEMENT
DES MEMBRES
DU COMITÉ DE
PARTICIPATION
EST EN COURS.
VOUS AUSSI,
PARTICIPEZ ET SOYEZ
ACTEUR DE LA VIE
DE VOTRE VILLE!

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante :

clebrun@ville-meru.fr

- votre nom
- votre prénom
- votre adresse
- Votre num.
- votre courriel
- vos thèmes de prédilection :
 - cadre de via
 - animation et culture
 - services public
 - Circulation et sécurité

É L E C T I O N S EUROPÉENNES



9 JUIN 2024

À MÉRU, LES BUREAUX DE VOTE* SERONT OUVERTS DE 8H À 18H.

Vous serez absent? Pensez au vote par procuration!

Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre. Pour donner procuration à un électeur, vous aurez besoin soit de son numéro d'électeur et de sa date de naissance, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote.

Attention, l'électeur devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Pour en savoir plus, connectez-vous au site : maprocuration.gouv.fr.

*retrouvez l'emplacement habituel de votre bureau de vote sur votre carte d'électeur

Renseignements:

Mairie - Service élections

Tél.: 03 44 52 36 22 03 44 52 36 26

Pour en savoir plus

www.elections.interieur.gouv.fr/

www.maprocuration.gouv.fr/

www.service-public.fr/

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez appeler le poste de Police municipale au 03.44.52.35.20 ou appeler Résogardes au 32.37 (24h/24 - n°Audiotel 0.34 euro TTC/Min.).

A partir de 22h, avant de vous rendre à la pharmacie, vous devez passer d'abord par la Police municipale. Les pharmacies de Méru sont ouvertes les lundis après-midi.

Ph. DE L'ETOILE : 03.44.52.14.01 1 rue C.Claudel

Ph. LAFAYETTE: 03.44.52.18.93 9 rue P. Picasso

Ph. DE LA MAIRIE: 03.44.22.41.57 4 place de l'Hôtel de Ville Ph. DE LA POSTE :

03.44.52.33.00 97 rue de Martyrs ANDEVILLE Ph. LECLERE- JOUEN: 03.44.52.08.16 1 place A.Croizat

AMBLAINVILLE Ph. DE LA PLACE : 03.44.22.33.44 5 place du 8 mai 45

Ph. SOCIRAT: 03.44.08.50.33 48 rue Pasteur

ST CDÉDIN Ph. VASSOUT-JACOB: 03.44.08.78.44 41 rue de l'Europe

Ph. GAMRIER . 01.39.37.20.48 1 rue Marc Seguin CHAMBLY Ph. COHEN:

01.34.70.51.37 CCial Leclera

Ph. TRIGOULET: 01.34.70.50.09

79 place de l'Hôtel de Ville

LE MESNIL EN THELLE Ph. BULLOT: 03.44.26.61.36 86 rue de la Libération

Ph MEOT . 03.44.26.70.54

16 place Mal Leclerc

MÉDECINS

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures de consultation, vous devez appeler le 15 (SAMU)

Dr. ASENSIO-BOURCIER: 03.44.52.04.11 Dr. KAWIECKI: 03.44.08.33.22 Dr. ASSYAG: 03.44.52.05.09 PÔLE SANTÉ: 09.65.21.19.82 (rue du 8 mai 1945 - Méru) Dr. HASSANI: 03.44.03.46.75

INFIRMIÈRES

Florence BENISTANT, Ilham HAMCHA, Sandrine LARBI et Leïla CHELLALOU: 03.44.52.20.53

Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Véronique MICHEL, Lucie PETIT, Elsa ROMET et Séverine LOUP DUNEUFGERMAIN : 03.44.84.94.70

Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Delphine GAUDION: 03.44.52 14 05 / 06.47.87.99.18

16, avenue Victor Hugo - Méru

Léa TOSSINOU et Julie GRIMAUD: 03.44.52.13.47 / 06.22.69.20.56

6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Cécile LE BOURHIS, Sabrina ORNEME et Aurore AUGER: 06.68.02.67.24

6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Sullivan BREUNEVAL: 07.61.25.07.46

19 rue Gambetta - Méru

PÔLE SANTÉ - MAISON MÉDICALE

Rue du 8 mai 1945 - Méru - Tél.: 09.65.21.19.82

ORTHODONTISTE: Dr BAHBOUH **SAGE-FEMME: AURÉLIE SABOURIN** MÉDECIN GÉNÉRALISTE : Dr HASSANI **HYPNOTHÉRAPEUTE: LAURA DUVAL**

PNEUMOLOGUE* : Dr SOGNIGBÉ (*Maladies respiratoires - Asthme -

Apnée du sommeil)

CONSULTATIONS EXTERNES DE L'HÔPITAL DE BEAUVAIS / CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Rue du 8 Mai 1945 - Méru - Tél.: 03.44.52.38.23

CHIRURGIE VISCÉRALE - DERMATOLOGIE - GASTRO-ENTÉROLOGIE - O.R.L. -**GYNÉCO-MATERNITÉ**

ILS SONT NÉS

Lyanah VIXAMAR 08/02 Lana LE LIBOUX Maël FONTAL

Joshua LAROSE 29/02 Noé ARROUDJ 06/03 Ayana BAILLERGEON

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Patrick NIEL âgé de de 61 ans 06/02 Jean-Marie COURTOIS âgé de 74 ans

Arthur LAUDE MORGAND

Mathilde BACKELAND née MATIASKO âgée de 93 ans

27/02 Alexandre AUBERT âgé de 59 ans Joaquim MOREIRA âgé de 77 ans 05/03 Rahma ARAB née KILALI âgée de 64 ans

06/03

Monique LOUNDA âgée de 91 ans

Jacqueline GAVORY née MAYEUR âgée de 94 ans Séverine ROZGONYI née MARCADET âgé de 51 ans

18/03 René CHANGARNIER âgé de 80 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 44 52 36 00

Centre communal d'action sociale (CCAS) 03 44 52 34 00

Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA) 03 44 52 34 12

Crèche Familiale/Halte 03 44 52 36 30/36 31

Accueil de Loisirs

03 44 52 34 10 Service Communication 03 44 52 36 03

Office de Tourisme 03 44 84 40 86

Centre Anti-poison 0.825.81.28.22

06 65 22 81 85 Police municipale

Brigade verte

0806 707 807 Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15





PRICHIA

En première partie Restitution de l'atelier "Beatbox" mené avec les jeunes de la Maison des jeunes

VENDREDI 24 MAI 2024 à 20H THÉÂTRE DU THELLE

Tout public

<u>Tarifs</u>: 5€ / 7€ / 10€

Rens. et réservations : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr









THÉÂTRE DU THELLE RUEVOLTAIRE - 60110 MÉRU

Sur inscription

RENSEIGNEMENTS
CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF LE DOMINO 4-6 RUE MIMAUT - 601 10 MÉRU - TÉL.: 03 44 52 35 00